



ASSISTANT ENTRAINEUR

La formation non diplômante Assistant entraîneur développe des compétences liées à l'accueil du public, adhérent ou non, dans le club, la gestion du matériel, la sécurité, et de soutien aux entraîneurs diplômés.

Cette dernière se veut la plus accessible possible, par le plus grand nombre. Ainsi la qualité des services rendus aux adhérents sera optimisée.

L'assistant n'est ni un enseignant ni un pédagogue.

Il n'a pas vocation à enseigner l'activité tir à l'arc

L'assistant entraîneur intervient dans les domaines suivants :

- **ACCUEIL** : il est en mesure d'accueillir, de renseigner et guider les nouveaux licenciés au sein de la structure.
- **MATERIEL** : il s'assure de la mise à disposition d'un matériel adapté et en état de fonctionner.
- **SECURITE** : il veille au bon déroulement des séances au sein de son club.
- **ASSISTE** : il relaye les premières consignes techniques de l'entraîneur référent auprès des archers débutants. Toutes ces actions se font sous l'autorité fonctionnelle de l'entraîneur référent présent sur la structure

Date de formation : 27 et 28 novembre 2021 à **Notre-Dame-de-Gravenchon**

Cout de la formation : 180 euros



Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc
Maison Polyvalente du Grand Parc
10.18, quartier du Grand Parc
14200 HÉROUVILLE SAINT CLAIR
e-mail : secretariat@tiralarc-normandie.fr
Site Internet : <http://www.tiralarc-normandie.fr>

